

Les mineurs étrangers isolés et la discrimination

Puis ce que l'on me demande, actuellement, mon avis sur cette question, le voici : « Si les mineurs étrangers isolés, pouvaient prendre la parole médiatiquement ils appelleraient à l'aide ! ».

Actuellement dans les principales villes de France et alors que nous sommes en pleine vague de froids, des centaines d'enfant "Mineurs Isolés Étrangers" sont à la rue et ne sont pas pris en charge. Pourquoi ?

Il ne le sont pas, pour de multiple raison mais surtout « une », centrale, par ce qu'il n'ont pas la nationalité française. Ce fait politique est intolérable. Cela est contraire au droit de l'enfant et a l'ensemble des convention que nous, « France », avons signés et cela est même contraire à notre propre droit national !

En 2008 nous disions : "depuis 10 ans, le phénomène des Mineurs Isolés Étrangers prend de plus en plus l'ampleur en France. Plus de 8000 MIE ont demandé la protection de l'aide sociale à l'enfance en 2008 , mais combien sont-ils en réalité ? Aucune statistique précise n'existe." Cela reste aujourd'hui toujours valable.

Aujourd'hui collectivement "nous" ne pouvons plus prétendre qu'ils sont d'abord des mineurs et qu'ils bénéficient de la protection inconditionnelle de la France et pourtant nous devrions garder cette « prétention » ! En effet de plus en plus, ils sont traités avant tout comme des étrangers et ne reçoivent plus la protection qui leur est due.

Je ne cherche pas, avec cet appel dont je me fais l'écho, à fustiger des services de l'État ou des départements. En effet, travailleur de la protection de l'enfance, je connais assez le travail que nous faisons au quotidien, pour ne pas être dénigrant de notre système de protection de l'enfance et de l'immensité du travail que nous accomplissons tous.

Néanmoins il nous faut d'urgence développer une politique nationale plus cohérente et mettre en place des dispositifs d'urgence pour cet hivers puis évidemment mettre en place un plan a plus long terme.

Il est temps que, Monsieur le président de la République, face mettre en place au moins un plan d'urgence national pour cet hivers.

Les services d'états, de départements, les associations, et les bonnes volontés en matière de « protection de l'enfance » ne manque pas.

Seule manque la petite impulsion, la guidance et le travail permettant les autorisations pour des prises en charge plus souple et ceci le plus rapidement possible. Chaque nuit compte !

Frédéric Fappani
Paris, Jeudi 02 décembre 2010



Frédéric Fappani

Formé aux sciences de l'éducation et aux approches analytiques, Frédéric Fappani, 40 ans, travaille depuis dix-huit ans dans les quartiers populaires.

Sa double casquette de « Chercheur et de praticien » font de lui quelqu'un qui est régulièrement consulté par les médias sur des questions générales d'éducation.